

# Séance du 6 juin 1932

3

L'an mil neuf cent trente-deux et le six juin, à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger de Cassus, Maire.

Étaient présents : MM. Mariégot, Sarrien, Birabent, Dasque, Dorbessan, Suberbielle, Courmet, Claverie, Sadère, Bayret, Bondoumet, Rouquairol.

Absents : MM. Azim, Blanchard, Dor, Eyebenne, Maupomé, Bouché.

Monsieur le Maire dépose sur la table du Conseil son compte administratif pour 1931 et se retire de la salle des séances.

Le doyen d'âge du Conseil Municipal, M<sup>r</sup> Mariégot, 2<sup>e</sup> Adjoint, donne connaissance de ce compte qui fait ressortir les résultats suivants :

Les recettes s'élevaient à 439 892, 01

Les dépenses à 271 031, 33

D'où il résulte un excédent de 168 860, 68 qui sera reporté au budget additionnel de 1932.

Ceci exposé, Monsieur le Maire regagne la salle où le Conseil est heureux de lui voter des félicitations pour sa parfaite gestion.

## Chapitres additionnels au Budget de 1932 ou Budget supplémentaire

### Recettes

Excédent de l'exercice précédent	168 860, 68
1 Concession d'eau	60. "
2 Taxe sur les chiens	5. "
3 Emprunt de la Caisse Primaire. Reliquat à verser	50 000. "
4 Ind <sup>te</sup> pour dommage causé à une borne-fontaine	220. "
5 Dégradation de route	500. "
6 Emprunt à la Caisse primaire d'Assurances Vieillesse	37 500. "
7 _____ d <sup>e</sup> _____	28 600. "
8 Subvention du Département pour réparations au clocher de l'Eglise	70 000. "
9 Sub <sup>on</sup> du B. de B. pour l'Assistance médicale	1 000. "
10 d <sup>e</sup> pour l'Assistance aux vieillards	2 000. "

Total des Recettes 358 745, 68

Compte administratif

# Dépenses

1	Reliquat des chemins vicinaux	27457.48
2	Reliquat d'annuités d'emprunt	6214.02
3	Restauration du Boulevard	7105.06
4	Travaux complémentaires au Boulevard	16712.95
5	Emploi de subvention pour électrification rurale	7920.00
6	Réparation au Clocher de l'Eglise	301000.00
7	Emploi de l'Emprunt pour achats d'ensembles destinés à l'agrandissement de l'École de garçons	37500.00
8	8 <sup>e</sup> annuité d'emprunt de 200.000 <sup>f</sup> (complément)	4000.00
9	Contingent pour les aliénés	2000.00
10	" " les enfants Assistés	500.00
11	Dépenses d'assistance médicale gratuite	2000.00
12	" " aux vieillards	3000.00
13	Traitement secrétaire & employés de Mairie (complément)	2700.00
14	Entretien des Bâtimens Communaux	4000.00
15	Eclairage des Rues et Bâtimens Communaux	1000.00
16	Force motrice	2500.00
17	Travaux et achats divers	20200.00
18	Dépenses imprévues	111.17
19	Subvention Poste automobile rurale	500.00
20	d <sup>e</sup> à la Fédération des Mutuels du Travail	50.00
21	Abonn <sup>t</sup> Bureau d'Etudes Installations électriques 1931-32	400.00
22	Indemnité à M. de Sarrieu p <sup>r</sup> occupation de terrain 1931-32	300.00
23	Achat de terrain de Sarrieu	5900.00
24	Indemnité de logement aux Instituteurs (complément)	325.00
25	Honoraires d'architecte pour travaux au Cimetière	1000.00
26	Indemnités d'assurances des Sapeurs-Pompiers	2000.00
27	Indemnité au Cantonnier Dupuy p <sup>r</sup> travail supplémentaire le jour du Marché	250.00
28	Premiers frais de prospection d'eau à Navatis, ind <sup>te</sup> pour perte de récoltes à M <sup>me</sup> Cozambon et frais d'acte avec cette dernière	800.00
29	1/10 personnel au Receveur Municipal	300.00
30	Annuité d'emprunt de 28.600 <sup>f</sup>	1000.00
Total des dépenses supplémentaires		358745.68

Budget du Bureau de Bienfaisance

Lecture est ensuite donnée par M. le Maire des différents articles du Budget du Bureau de Bienfaisance dont l'excédent de l'exercice précédent se monte à la somme de

Achat d'un fanion pour les Anciens Combattants

Monsieur le Maire communique une lettre de M. Victor Fujo qui demande au Conseil de vouloir bien aider l'Association des Anciens Combattants pour l'achat d'un fanion:

Le Conseil vote la somme de cent francs.

Subvention à la Course Critérium de la Dépêche

Le Conseil décide à l'unanimité qu'une somme de 250 francs, à prendre sur les crédits alloués pour les fêtes publiques, sera distribuée sous forme de primes aux Coureurs du Critérium de la Dépêche qui traverseront Montigny le 14 Juillet.

Ces primes seront attribuées suivant ce que aura décidé le Comité formé pour cette occasion.

Pétition du quartier du Plan p<sup>r</sup> water-closet

Monsieur le Maire donne ensuite lecture d'une pétition du quartier du Plan présentée par M. Cournot, conseiller municipal de ce quartier, en vue d'obtenir l'installation de deux waters modernes et de deux urinoirs.

Quoi que ce projet soit très intéressant la pénurie d'eau et aussi le manque de fonds obligent le Conseil à le remettre à l'étude pour une exécution ultérieure. Cependant il peut être envisagé de suite l'installation d'un urinoir et, à cet effet, Monsieur le Maire demande à la Commission des Travaux de se rendre sur les lieux.

Assurances des Sapeurs-Pompiers

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la création d'une Compagnie de Sapeurs-Pompiers impose à la Commune l'obligation de contracter deux assurances, l'une en raison des accidents pouvant survenir aux membres de ladite compagnie; l'autre en raison de la responsabilité civile à l'égard des tierces personnes.

Il fait connaître qu'il s'est adressé à la Comp<sup>g</sup> l' Urbaine et la Seine qui semble offrir le maximum de garanties; il demande au Conseil de vouloir bien l'autoriser à contracter avec cette Compagnie les deux assurances indispensables.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, autorise Monsieur le Maire à signer avec la Compagnie l' Urbaine et la Seine, les polices d'assurances garantissant les Pompiers contre tous accidents et couvrant la responsabilité civile de la Commune à l'égard des tierces personnes.

Allocation du 1/10<sup>e</sup> au Receveur municipal

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M<sup>e</sup> Mailhet, Receveur Municipal, demandant qu'il lui soit alloué le dixième des remises du receveur municipal.

Le Conseil Municipal, vu le décret du 26 juin 1876, art. 5, et la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur du 1<sup>er</sup> août 1876, vote ladite augmentation en faveur de M. Mailhet, receveur municipal, et décide que la somme nécessaire sera inscrite dans les budgets des exercices 1932 et suivants.

La séance publique est levée.

Réuni en comité secret, le Conseil Municipal  
admet :

Demande d'assistance médicale : Monferran Jean pour son enfant malade

Demande d'assistance aux vieillards } veuve Soubet Madeline  
Castex Bernard

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Handwritten signatures and notes:*  
L. Briat  
Pasquer  
L. Briat  
Mouquissin  
A. J. Soubet  
Roger de Larrey  
A. J. Soubet